

Séance publique du 25 septembre 2000

Délibération n° 2000-5734

commission principale : domaine et administration générale

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Cession, à la société Clé en mains construction, d'une partie d'un tènement industriel situé entre les rues Antoine Primat, Louis Ducroize et Berthelot**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 septembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon est propriétaire d'un terrain d'une superficie de 6 047 mètres carrés, situé 47, rue Antoine Primat, 10 et 12, rue Berthelot et 19, rue Louis Ducroize à Villeurbanne, sur lequel sont implantés divers bâtiments industriels partiellement affectés à la direction de la propreté et destinés en partie à être démolis, le tout cadastré sous le numéro 1 546 de la section F.

La société Clé en mains construction (CMC) envisage l'acquisition d'une partie du tènement pour 3 200 mètres carrés environ afin de réaliser un parc d'activités.

Aux termes du compromis qui vous est présenté, ce terrain serait cédé en l'état au prix de 1 090 000 F HT admis par les services fiscaux.

En outre, la société CMC reconstruirait un local d'une SHON de 148 mètres carrés d'une valeur de 200 000 F HT, destiné à être rattaché aux bâtiments édifiés sur le tènement communautaire contigu ;

Vu ledit document ;

Oùï l'avis de sa commission domaine et administration générale ;

DELIBERE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Le montant de cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants sur l'exercice 2000 :

- produits de la cession, 1 090 000 F en recettes, compte 775 100 - fonction 824,
- sortie du bien du patrimoine communautaire, 1 190 673 F en dépenses, compte 675 100 - fonction 824 et en recettes, compte 211 800 - fonction 824,
- moins-value réalisée sur la vente du bien, 100 673 F en recettes, compte 776 100 - fonction 01 et en dépenses compte 190 000 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,